

Le corps sans vie d'Atsutsè Kokouvi Agbobli (AKA), historien, journaliste, ancien ministre et président du Mouvement pour le développement national (MODENA), parti d'opposition togolais, a été retrouvé par un pêcheur le vendredi 15 août 2008 sur une plage de Lomé (Togo). Plaqué à terre, les yeux injectés de sang, les lèvres sanguinolentes et le front altéré par des ecchymoses, la dépouille d'AKA ne portait aucun effet personnel à l'exception de ses mocassins et ses chaussettes.

AKA aurait été vu pour la dernière fois par son chauffeur le jeudi 14 août 2008 aux environs de 04h30 après que ce dernier l'ait déposé sur le front de mer à une centaine de mètres de l'hôtel Mercure Sarakawa.

Le médecin-militaire dépêché sur les lieux en vue de constater le décès situe la mort d'AKA entre 03h30 et 04h30 le vendredi 15 août 2008.

Dans un communiqué lu à la télévision nationale le vendredi 15 août 2008 dans la soirée, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile affirme que le corps d'AKA aurait été « rejeté par la mer ».

Cette hypothèse est ensuite formellement démentie par les conclusions du premier rapport d'autopsie commandité par le Procureur de la République de Lomé. En effet, l'anato-pathologiste togolais indique qu'« il ne s'agit pas d'une mort par noyade » et que « l'hypothèse d'une mort toxique probable, par intoxication médicamenteuse [...] reste plausible » sans avoir pour autant effectué les analyses toxicologiques nécessaires à la détermination de la nature chimique des substances ayant provoqué le décès.

Sur proposition du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH) et après accord de la famille d'AKA, une seconde autopsie est réalisée par le Docteur Nizam Peerwani du Comté de Tarrant, Texas (Etats-Unis) agissant pour le compte de l'organisation non-gouvernementale *Physicians for Human Rights*, qui conclut, quant à elle, que « la mort n'est pas due à une intoxication médicamenteuse » ni à des « blessures traumatiques » mais plus probablement à une noyade sachant que « le diagnostic de noyade en l'absence de toutes preuves fiables à prendre en compte [n'a pu] se faire que par exclusion » des autres hypothèses. Ce second rapport d'autopsie relève également l'« énigme » que constitue la découverte du corps « nu sur la plage », plaqué à terre et entièrement dénudé à l'exception de ses mocassins et ses chaussettes.

Cette énigme s'ajoute au mystère de la disparition d'AKA entre le jeudi 14 août aux environs de 04h30 et sa mort le vendredi 15 août entre 03h30 et 04h30, au laps de temps de plus de deux heures et trente minutes entre le supposé dépôt d'AKA sur la plage par son chauffeur et l'alerte de la famille d'AKA par ce dernier, aux négligences manifestes de la clinique où il était hospitalisé ayant permis la supposée « évasion médicale » d'AKA et au troublant entretien téléphonique entre le chef de l'Etat togolais et Maurille Agbobli, frère d'AKA et membre du parti au pouvoir, le vendredi 15 août 2008 très tôt dans la matinée lors duquel Faure Gnassingbé « présente ses condoléances « par avance » pour le cas où on retrouverait AKA mort... » (Article d'Africa International n°424 d'octobre 2008).

Nous avons signé la pétition réclamant la mise en place dans plus brefs délais d'une commission d'enquête internationale sous l'égide d'un organisme du système des Nations Unies afin de faire toute la lumière sur les circonstances extrêmement troubles du décès d'Atsutsè Kokouvi Agbobli et souhaiterions que vous souteniez ou relayiez cette initiative.

Vous voudrez bien trouver ci-contre l'adresse du site internet et email de l'Association pour la mémoire d'Atsutsè Kokouvi Agbobli : www.agbobli.org et association@agbobli.org